



YACHT CLUB DE CANNES
depuis 1860



EUROPA CUP France 505
Euro Cup Tempest

1er au 4 avril 2010

AVIS de COURSE

Le **Yacht Club de Cannes** dans le cadre de ses régates du Cent cinquenaire, sous l'égide de la **ville de Cannes**, de la **Fédération Française de Voile** et des **Associations Françaises des séries internationales des 505 et des Tempest**, a le plaisir de vous inviter à participer à

L'EUROPA CUP France 505
& à l'Euro Cup Tempest
du
1er au 4 avril 2010



Le Yacht Club de Cannes affilié à la Fédération Française de Voile.

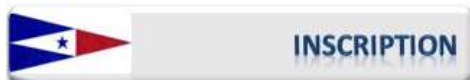


Les régates seront régies par les Règles telles que définies dans les Règles ISAF de Course à la Voile 2009/2012, le présent Avis de Course et les Instructions de Course.

Les prescriptions de la Fédération Française de Voile s'appliqueront

Les Règles de Classe s'appliqueront – L'adhésion 2010 à la Classe sera exigée lors de l'inscription

En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.



Aucune inscription ne sera prise en compte avant le règlement total des frais de dossier fixés à :

110 Euros avant le **15 mars 2010 / 70 Euros** les équipages de moins de **25 ans**.

Passé ce délai, l'acceptation des inscriptions tardives se fera à l'appréciation du comité organisateur : une place de port pour les Tempest ne pourra être garantie et les frais d'inscriptions seront portés à **130 Euros**

Les frais de dossier non remboursables sont payables :

- pour les concurrents français par chèque au Yacht Club de Cannes, Port Palm Beach, Pointe Croisette 06400 – CANNES.

- pour les étrangers par transfert bancaire au compte du Yacht Club de Cannes

Banque HSBC FR CANNES Pont des GABRES/ 30056

N° de compte : 02175434071

IBAN : FR76 3005 6002 1702 1754 3407 117

BIC : CCFRFRPP

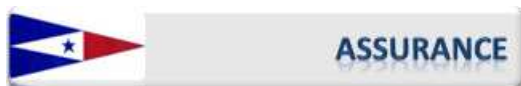
Lors de votre virement bancaire merci de préciser le nom du bateau et le numéro de voile.

Chaque équipage devra présenter à l'inscription:

- La licence sportive (avec certificat médical pour les concurrents français),
- Le certificat de conformité ou leur livret de jauge,
- Les bateaux des concurrents étrangers devront fournir un certificat d'assurance original ou bien souscrire une licence sportive de la Fédération Française de Voile.
- L'autorisation parentale pour les mineurs.



Tous les concurrents en s'inscrivant à « L'EUROPA CUP France 5o5 & à l'Euro Cup Tempest » le font à leurs propres risques et périls – voir règle fondamentale 4 des RCV 2009/2012 "décision de courir" – l'autorité organisatrice ne peut être tenue pour responsable de tout accident matériel, corporel, blessure ou mort survenus avant, pendant ou après l'épreuve.



Les concurrents étrangers non licenciés à la Fédération Française de Voile, devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile ou équivalent pour une couverture minimum de 1,5 million d'euros pour l'épreuve.



Jeudi 1^{er} avril 2010

- 09 h à 17 h. Accueil des concurrents, confirmation des inscriptions et grutages pour les Tempest

Vendredi 2 avril 2010

- 09 h à 11 h 30. Accueil des concurrents, confirmation des inscriptions et grutages pour les Tempest
- Mise à disposition des équipages en mer à 13 h 30, pour une ou plusieurs courses (5o5 & Tempest départs séparés)
- 18 h Cocktail de bienvenue offert aux concurrents

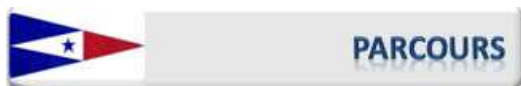
Samedi 3 avril 2010

- Mise à disposition des équipages en mer à 11 h 00 (5o5 et Tempest départs séparés), pour une ou plusieurs courses
- 20 h 00 Dîner au Yacht Club de Cannes (Participation individuelle de 25 € - réservation impérative le jour de l'inscription définitive auprès du secrétariat du Yacht Club de Cannes)

Dimanche 4 avril 2010 - Mise à disposition des équipages en mer à 10 heures (5o5 et Tempest départs séparés) pour une ou plusieurs courses

Lecture des résultats des 5o5 et des Tempest dès que possible après la dernière course aux alentours de 18 h 00, remise des prix et apéritif de clôture.

NB: Le programme et les horaires pourront être changés par l'autorité organisatrice dans les Instructions de Course ou par avenant après le premier jour de course.



Les courses seront du type « parcours géométriques » comme définis dans les Instructions de Course et auront lieu en baie de Golfe Juan ou éventuellement en baie de Cannes.



Application de la RCV 44.2 - Pénalité de rotation de deux tours.



Le classement se fera conformément à l'annexe A des RCV 2009/2012- système de points à Minima. 7 courses sont prévues au programme et 3 sont nécessaires pour valider l'épreuve. A partir de 3 courses validées, le classement sera établi sur le nombre total de courses courues en retirant la plus défavorable pour chaque concurrent.



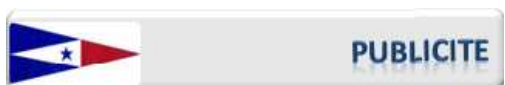
Tenders, bateaux météo, bateaux accompagnateurs sont autorisés sous certaines conditions dans les zones de course pendant la course. Les règles concernant la conduite des bateaux accompagnateurs seront précisées dans les Instructions de Course.



Les Instructions de Course seront remises aux concurrents lors de la confirmation des inscriptions.



Les 3 premiers bateaux de chaque Classe seront récompensés.



Il sera fait application du "Règlement de publicité de la Fédération Française de Voile" conforme aux dernières dispositions du Code de Publicité ISAF.

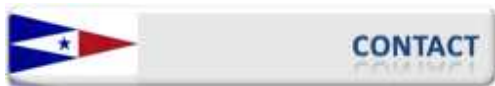
Les concurrents devront arborer les pavillons publicitaires ou les stickers du ou des sponsors fournis par l'organisateur, avant, pendant et après les courses.



En participant à « L'EUROPA CUP France 5o5 & à l'Euro Cup Tempest » un concurrent accorde automatiquement et sans compensation d'aucune sorte, à l'autorité organisatrice à ses partenaires et aux Associations des Classes des 5o5 et des Tempest, le droit permanent de produire, d'utiliser et de montrer, à leur discrétion, dans toute diffusion relative aux Régates de « L'EUROPA CUP France 5o5 & à l'Euro Cup Tempest », toute image de lui-même ou de son bateau, réalisée pendant la période de la compétition nommée « L'EUROPA CUP France 5o5 & à l'Euro Cup Tempest » à laquelle participe le concurrent.



Office du tourisme:
Tel: + 33 (0)4 93 39 24 53
Fax: + 33 (0)4 92 99 84 23
Site internet : www.cannes-on-line.com



YACHT CLUB DE CANNES

depuis 1860

Pointe de la Croisette

1 Port Palm Beach

06400 Cannes

FRANCE

Téléphone : +33 (0)4 93 94 71 68

Fax : +33 (0)4 93 43 28 87

Email karine.grene@yachtclubdecannes.com

Site internet : <http://www.yachtclubdecannes.com/>



